



## Renignement sur achat par carte bancaire

Par **sebk**, le **16/06/2009** à **23:09**

Bonjour,

Pouvez vous me renseigner sur le delais qu'a un organisme pour pouvoir prelever un achat fait par carte bancaire...

En effet, j'ai effectué un achat chez un voyageur, j'ai payé par carte bancaire, j'ai reçu le ticket de paiement mais depuis ce jour le paiement n'a pas encore été débité...

combien de temps celui ci peut demander le paiement???

Y a t il prescription dans le temps???

Merci pour vos réponse